

SAINT-MAX

L'actualité de la ville de Saint-Max



LE RECENSEMENT, C'EST EN CE MOMENT !



9 | RECENSEMENT

Accueillez un agent recenseur entre le 20/01 et le 19/02

14 | VILLE DURABLE

Le 1er composteur partagé est en place et opérationnel !

24 | BUDGET PARTICIPATIF

Proposez des projets pour votre ville !

Chères Maxoises, Chers Maxois,

Au nom de l'équipe municipale que je représente, je vous souhaite une très bonne année 2022 et surtout, une bonne santé, beaucoup de joie et de bonheur, pour vous et pour vos proches.

Je formule des vœux pour que cette année 2022 qui vient de commencer toujours en fond de crise sanitaire covid-19 puisse nous réserver enfin un retour à une vie « normale », tout du moins telle qu'elle était, avant cette pandémie qui a eu un impact indéniable sur nos vies et sur l'ordre mondial.

Du fait des recommandations nationales et préfectorales en ces temps de crise sanitaire, cette année encore tout comme en 2021 hélas, nous n'avons pas pu nous retrouver lors de la traditionnelle cérémonie des vœux aux Maxois et aux forces vives de la Commune, qui devait se tenir le 17 Janvier dernier.

A la place, pour beaucoup d'entre vous, **vous avez pu regarder une vidéo qui est visible en ligne sur le site internet de la Mairie, et donc en lien avec les réseaux sociaux ce 17 Janvier. J'ai souhaité vous transmettre mes vœux en direct avec le Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes** qui m'entouraient nombreux, afin de vous présenter leurs vœux tout aussi sincères et amicaux, **des vœux empreints d'une fraîcheur juvénile passionnée et au cœur de la vie, telle qu'elle doit et devrait être...**

Merci à nos jeunes pour leur dynamisme, leur présence et leur spontanéité à toute épreuve, ce qui nous rassure car les jeunes sont bien entendu notre avenir et l'avenir mondial - **je formule des vœux pour que nous puissions leur léguer un monde habitable et durable.** J'ai confiance en l'Homme pour que les choses s'arrangent et nous mettons actuellement en place les projets en ce sens.

Lors de mes vœux qui ont été retranscrits sur le journal et sur les réseaux, sur internet également, **je vous ai fait part des principales actions engagées**, telles que les **travaux du nouvel Hôtel de Ville**, qui consistent en une rénovation

Les élections présidentielles vont se dérouler les 10 et 24 Avril prochains ; la date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au vendredi 4 Mars 2022 pour participer à ces élections.

et une extension du bâtiment existant, et permettront non seulement de rassembler tous les Services dont vous avez besoin au même endroit, mais aussi de faire des économies non négligeables qui permettront de financer les opérations prévues.

La reconstruction de l'École Élémentaire Victor Hugo, la rénovation des courts de tennis, la réfection du gymnase, la finalisation des travaux de l'Église Saint-Médard, la maintenance et l'entretien des bâtiments municipaux,

la rénovation de la place de l'Europe, les brumisateurs dans les parcs de jeux, la voirie ainsi que l'environnement et la nature notamment en lien avec la Métropole du Grand Nancy, la **vidéo-tranquillité**, les **nouvelles résidences Seniors**, que ces dépenses soient directes ou indirectes, ce sont autant d'opérations qui nécessitent des fonds financiers et de l'énergie que **mon Equipe Municipale et moi-même, en lien avec les Services Municipaux, mettront à votre disposition en 2022 comme depuis toujours et comme les années suivantes.**



Les élections présidentielles vont se dérouler les 10 et 24 Avril prochains ; la date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au vendredi 4 Mars 2022 pour participer à ces élections et fin Avril pour les élections législatives qui devraient se tenir les 12 et 19 Juin. N'hésitez pas à vous inscrire en Mairie !

Je vous réitère mes meilleurs souhaits de santé et de bonheur, et vous dis à très bientôt, en présentiel.

Bien amicalement,

Eric Pensalfini

**Votre Maire,
Eric PENSALFINI**

PERMANENCES DE M. LE MAIRE

Les 1er et 3ème samedis de chaque mois de 9h00 à 11h00 et sur rendez-vous au 03 83 18 32 36 les autres jours.

En cas d'absence, téléphonez au 03 83 18 32 32.

Mairie / 32, Avenue Carnot (dans la cour donnant rue de Lorraine)

SOMMAIRE

p.2	Éditorial
p.3	Focus
p.4	Événements et animations
p.8	En bref
p.10	Culture
p.12	Vie Économique
p.14	Urbanisme
p.16	Seniors et jeunes retraités

p.17	Cohésion sociale
p.18	Santé
p.20	Éducation et petite enfance
p.23	Jeunesse & Sports
p.24	Budget Participatif
p.26	Tribune Libre
p.27	État Civil
p.28	Agenda

INSCRIPTION ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE DERNIÈRE LIMITE : VENDREDI 4 MARS



Les prochaines élections présidentielles se tiendront les dimanches 10 avril (1er tour) et 24 avril 2022 (2ème tour).

Pour pouvoir voter, vous devez être inscrit sur les listes électorales au plus tard le vendredi 04 mars 2022. Il vous suffit de faire la démarche en ligne sur le site www.service-public.fr, ou de vous présenter en mairie.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le Service Élections au 03 83 18 28 87.

VILLE PROPRE, TOUS RESPONSABLES !

Ramassage des déchets

Nous rappelons que les ordures ménagères ne doivent pas être déposées avant 19h00, la veille du ramassage prévu et, en cas de non ramassage (heure dépassée, problème technique) elles ne doivent pas rester sur le trottoir.

Les jours de collecte : le **jeudi** uniquement pour les ordures ménagères, le **mardi** pour les écosacs. Collecte au matin, déchets à sortir la veille au soir.

Le non respect de ces règles sera verbalisé.



RESTITUTION DE COMPOST

Samedi 19 mars 2022

La prochaine restitution de compost aura lieu le samedi 19 mars 2022 de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 sur le parking Saint-Michel. Le stationnement sur ce parking sera interdit de 8h00 à 19h00.

HORAIRES D'OUVERTURE

La Mairie vous accueille du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 et le vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 au 32, Avenue Carnot.



► Saint-Max • Quartiers de vie

Directeur de la publication : Eric Pensalfini
Rédaction / Mise en page : Service communication - Mathilde Crivelli
CSD Corrections
Photos / images : Service communication - Associations -
Espace Photo 54 - Flaticon - Freepik
Impression : La Nancéienne d'Impression

Dépot légal n°648 : Tous droits réservés
Contact : Hôtel de ville - 37 avenue Carnot
BP 80 109 - 54 133 Saint-Max
Tél : 03 83 18 32 32 / Fax : 03 83 18 32 37
Courriel : contact@mairie-saint-max.fr
Site internet : www.saint-max.fr  



RETOUR EN IMAGES SUR LA MISE EN LUMIÈRE DE LA VILLE ET LA SAINT-NICOLAS



▲ Représentation de chorégraphies lors
de la mise en lumière de la Ville.
Rencontre de Saint-Nicolas avec les
familles ►



▲ Les chars de la Saint-Nicolas ont défilé
dans la rue, sur le thème de la nature et
des plantes extraordinaires ►





▲ Distribution du goûter

◀ Batucada animée par l'association BELEZA



▲ Discours de Saint-Nicolas sur le balcon du Château

◀ Feu d'artifice tiré depuis les berges de Meurthe



◀ ▲ Le défilé était encadré par les bénévoles, les élus, les services techniques et la police municipale





VILLE DE SAINT-MAX

CARNAVAL DES ENFANTS

MERCREDI 16 FÉVRIER 2022
DÉPART 14H - PLACE DE L'EUROPE

Défilé - Monsieur Carnaval - Goûter

ANIMATIONS ET ÉVÉNEMENTS

LES RENDEZ-VOUS DES ENFANTS !



FÊTE FORAINE

Du 12 au 23 Mars

Place de l'Europe



CHASSE AUX OEUFs DE PÂQUES !

Dimanche 17 Avril

Esplanade du Château

Jean-François MIDON

Adjoint délégué aux finances et ressources humaines, au développement économique et au soutien aux commerces et à l'artisanat, à l'emploi, aux fêtes et animations, à la qualité du service public.



COMMÉMORATION DU CESSEZ-LE-FEU

Le samedi 19 mars 2022, sera célébré le 60ème anniversaire du Cessez-le-feu en Algérie, organisé par la FNACA. Rendez-vous à 18h au Monument aux Morts, sur l'esplanade Arnaud Beltrame, devant l'Eglise Saint-Livier.



Le 19 mars 1962 marque l'arrêt officiel des combats de la Guerre d'Algérie.

Cette date est le symbole d'un événement historique qui fut accueilli avec soulagement par une grande majorité de compatriotes, et qui a ouvert au peuple algérien la voie de l'indépendance. La veille, étaient signés les accords d'Evian entre les représentants du gouvernement français conduits par Louis Joxe et ceux du Front de libération nationale algérien, le FLN.

Cette dernière guerre coloniale qui ne disait pas son nom, mettait fin à la présence

française en Algérie et tournait ainsi la page de la France comme puissance coloniale. Le 3 juillet 1962, était proclamée l'indépendance de l'Algérie, après que 90% des Français eurent approuvé les accords d'Evian lors d'un référendum organisé par le général de Gaulle le 8 avril de la même année.

Ce n'est qu'en 1999, 37 ans plus tard, que l'Assemblée Nationale reconnaît que les événements d'Algérie ne pouvaient revêtir d'autre appellation que celle de guerre.

Rendez-vous le samedi 19 mars 2022 à 18h au Monument aux Morts à Saint-Max (Esplanade Arnaud Beltrame).

LES VŒUX DE MONSIEUR LE MAIRE

Les traditionnels vœux du Maire ne pouvant pas se tenir en raison des restrictions sanitaires, il a été décidé de réaliser une vidéo avec l'équipe du CMEJ (Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes). La vidéo a été diffusée le lundi 17 janvier sur le site internet et la page Facebook de la commune.

Vous pouvez voir ou revoir les vœux 2022 sur www.facebook.com/SaintMaxOfficiel/video



De gauche à droite : Michel WAHLER, Jean-Bernard LALLEMENT, Francine ROUILLÉ, Francis LADENT, Jean-Pierre MAIRE, Paul GUERQUIN, Philippe LEPAND (président de l'Association des Bénévoles de Saint-Max).

MERCI À NOS bénévoles !

En décembre 2021, six bénévoles de Saint-Max se sont occupés de la distribution des cartes de vœux à l'ensemble des Maxoises et Maxois.

Ils distribuent également le bulletin municipal dans vos boîtes aux lettres !

Ils se répartissent les différentes zones de la commune pour se partager la distribution par secteur. Chaque bénévole a environ 1000 bulletins à distribuer en quelques jours. L'action est coordonnée par Francis Ladent, adjoint aux sports. **Un grand merci à eux pour leur investissement et leur dévouement !**



RECENSEMENT

VOUS ALLEZ ÊTRE RECENSÉS ENTRE LE 20 JANVIER ET LE 19 FÉVRIER 2022

Les 24 agents recenseurs recrutés par la Ville sont en train d'opérer sur l'ensemble de la commune pour procéder au recensement total de la population.

Celui-ci devrait venir confirmer les derniers chiffres de l'INSEE qui annonce une population supérieure à 10 000 habitants. Pour rappel, il est obligatoire de répondre



La population de Saint-Max au 1er janvier 2022 :

Population municipale : 10 019

Population comptée à part : 110

Population totale : 10 129

au questionnaire soit sur internet soit sur papier. Les informations collectées sont strictement confidentielles, ne sont exploitées que par l'INSEE dans un but statistique et ne peuvent en aucun cas entraîner un contrôle administratif ou fiscal.



Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, la réponse par internet est à privilégier pour tout un chacun afin de minimiser les contacts. Cependant, en cas d'incapacité à répondre au questionnaire en ligne, l'agent recenseur, qui doit vous présenter sa carte officielle, vous transmettra un dossier papier à lui rendre ou à déposer en mairie.

En cas de doute ou pour de plus amples informations, vous pouvez contacter le service État-Civil / Élections au 03 83 18 28 87.

AGENDA *Culturel*



EXPOSITION

« Imagine ... »

Du 24 février au 13 mars 2022

Par les artistes franco-allemands Anne Egloff, Gerhard Fischer et Vera Loos

Du jeudi au dimanche de 14h30 à 18h au Château, Centre Culturel (2 Avenue Carnot).



CONFÉRENCE

Nancy, l'expérience musique

Samedi 26 février / 15h

Par Syned Tonetta : Auteur du livre « Nancy, l'expérience musique »

« Nancy, l'expérience musique » revient sur près de 60 années de musique à Nancy, croisant les témoignages des musiciens, des patrons de bar, des organisateurs de concerts et de festivals, des passionnés et les propres souvenirs de l'auteur.

*Château, Centre Culturel - Salle Choltus
2 Avenue Carnot*

Sur inscription au 03 83 33 28 42

FRESQUE DU CLIMAT

Samedi 19 mars à 14h

En mars, le printemps arrive ! Pour s'y retrouver dans les saisons, soyons sensibles à nos impacts sur les changements climatiques.

Un atelier scientifique, collaboratif et créatif conçu pour sensibiliser de manière ludique au changement climatique.

Très pédagogique et s'adressant à tous, aussi bien aux novices qu'aux connaisseurs, aux petits et aux grands.

Château, Centre Culturel / Salons Garnier / 2 Avenue Carnot

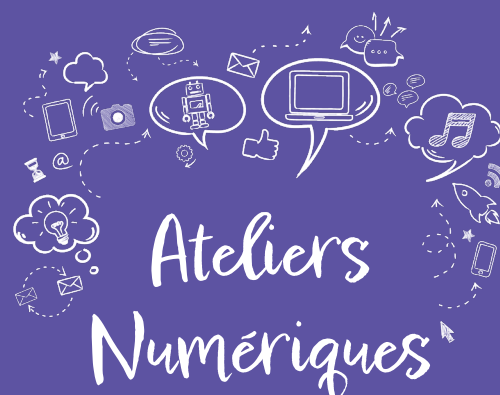
Sur inscription au 03 83 33 28 42

Public : ados / adultes à partir de 12 ans.



Catherine VIEUX-MELCHIOR

Adjointe déléguée à l'action culturelle, aux événements culturels, aux relations internationales et associations patriotiques.



Samedi 12 mars à 10h

Ateliers numériques "Co-libris" à la bibliothèque.

Vous rencontrez des difficultés avec le réseau Co-Libris pour prolonger, réserver vos livres ?

Vous souhaitez découvrir les richesses et trésors cachés des ressources de la médiathèque et de Limédia ?

Nous vous proposons des ateliers numériques afin de vous aider à mieux appréhender l'utilisation d'un ordinateur ou d'un site internet.

Prochain atelier

le samedi 23 avril.

Sur inscription au 03 83 33 28 42

LES HEURES DU CONTE

Pour les enfants



Pour les petits (- de 5 ans)
accompagnés d'un parent :
Samedi 5 mars à 10h30

Pour les grands, suivie d'une
activité manuelle : Samedis 26
février et 26 mars à 10h30

Inscriptions au 03 83 33 28 42.

BAR TABAC CHARLISE



Kevin DA SILVA, jeune papa maxois bientôt marié, est ancien contremaître dans l'industrie textile depuis 15 ans.

Kevin, le nouveau gérant du Bar Tabac Charlise, a toujours voulu avoir son commerce de proximité. Quand l'opportunité de reprendre le Charlise s'est présentée, il a décidé de se lancer dans l'aventure et n'a pas hésité à changer de vie ! Il est accompagné de Sylvie MATHIEU, vendeuse.

BAR-TABAC CHARLISE
37, Avenue du Général Leclerc à Saint Max
03 83 33 08 66
📱 lecharlise

Ouvert 7/7 jour, du lundi au samedi de 7h à 19h30 et le dimanche de 8h à 12h30. Jours fériés 8h à 12h30.

Le tabac Charlise est un commerce de proximité à part entière : tabac, presse, dépôt de pain et viennoiseries, dépôt de pressing, petite épicerie, relais colis Mondial Relay.

J2S CBD

Après avoir créé, en décembre, un site de vente en ligne de produits à base de cannabidiol et de chanvre, puis en Avril 2021 une première boutique à St Nicolas de Port, Julien DEBAR et Sarah DUVIVIER ont ouvert leur deuxième boutique au 126 Avenue Carnot à Saint-Max.

Ils sont à l'écoute et conseillent leurs clients afin de s'adapter à leurs besoins. "Contrairement aux idées reçues le CBD n'est pas une drogue. Le CBD, aussi appelé cannabidiol, est une molécule naturelle présente dans le cannabis, mais dont le taux de THC (substance psychotrope) présents dans nos produits ne

dépasse pas le taux réglementaire de 0.2% de THC".

De ce fait, les produits à base de cannabidiol respectant cette réglementation, ne sont pas interdits. "Ils sont même recommandés pour soulager le stress, l'anxiété, les troubles du sommeil et les douleurs".

Pour profiter pleinement de tous ces bienfaits, ils se déclinent sous différentes formes : infusions, thés, fleurs, huiles, produits cosmétiques, gamme pour animaux, cristaux, ebooster, confiseries et autres produits alimentaires.



J2S CBD
126, Avenue Carnot 54130 SAINT-MAX 06 16 87 73 13
j2s.cbd54@gmail.com

📱 J2S CBD

Ouvert du lundi au samedi de 10h à 19h
Le jeudi de 13h à 19h

L'OPTICIENNE

L'OPTICIENNE

21, Rue Jean XXIII à SAINT-MAX

Tél. 03 83 18 69 63 - www.lopticienne-stephania.fr

23, Boulevard de l'Europe à VANDŒUVRE-LÈS-NANCY

Tél. 03 83 90 91 92



Depuis novembre, Stéphanie PADRINES et son équipe accueillent leurs clients à Saint-Max.

C'est toujours avec cette même passion qui l'anime au quotidien, que l'équipe de L'Opticienne vous attend au cœur de ce nouvel espace de vente situé en lieu et place du salon d'esthétique rue Jean XXIII qui

a, quant à lui, été déplacé dans les locaux du salon de coiffure juste à côté !

Usant d'une expérience et d'un savoir-faire reconnus, d'appareils perfectionnés, ces opticiens diplômés mettront un point d'honneur à vous offrir conseils, services et produits à la hauteur de vos attentes.

L'Opticienne : des services adaptés et une réponse personnalisée.

Examens de vue, garantie 2 ans sur votre équipement et garantie inadaptation (voir conditions en magasins), tiers payant, ajustages, réparations, dès votre arrivée il s'agit d'un vrai accompagnement.

L'Opticienne c'est aussi : des marques en exclusivité aux meilleurs prix, des collections de créateurs et de grands couturiers, votre 2e paire à partir de 1 euro, des lentilles de contact...



T'GOURMAND



C'est le nom donné à cette pâtisserie-boulangerie - traiteur située au 25 rue Jean XXIII à Saint-Max.

Ouverte depuis début janvier 2022, le chef pâtissier Hugo FERNANDEZ et sa compagne Chloé sont heureux de vous accueillir du lundi au dimanche, à l'exception du mardi, jour de fermeture.

Chaque jour, vous pourrez y trouver viennoiseries, pains, pâtisseries et un rayon traiteur, le tout de fabrication artisanale, bien sûr.

T'GOURMAND

25, Rue Jean XXIII à SAINT-MAX

03 83 29 71 44 - tgourmand54@gmail.com

[t.gourmand54](https://www.instagram.com/t.gourmand54)

T'GOURMAND



COMPOSTAGE CONVIVIAL ET PARTAGÉ !

DEPUIS DÉCEMBRE 2021, UN PREMIER COMPOSTEUR A ÉTÉ INSTALLÉ À SAINT-MAX SUR LE PARKING MAINVAUX.

Composter lorsque l'on habite en appartement ou au sein d'une résidence collective, c'est possible !

Grâce au compostage partagé : il s'agit de composter avec ses voisins grâce à des composteurs installés dans les espaces verts de sa résidence. Le compostage partagé, qui peut aussi se pratiquer à l'échelle d'un quartier ou dans un espace public, crée un lieu convivial favorisant les échanges et les rencontres.



Thibault BRUNNER

Maxois, à l'initiative du projet d'installation du premier composteur sur la commune.

C'EST SIMPLE, PRATIQUE ET CONVIVIAL

Il suffit de stocker vos déchets de cuisine dans votre bioseau que vous videz régulièrement dans le composteur au pied de votre immeuble. Et contrairement aux idées reçues, le compost ne sent pas mauvais et n'attire pas les mouches.

C'est aussi l'occasion de rencontrer et d'échanger avec ses voisins dans une ambiance conviviale, notamment lors des mélanges et des récoltes de compost.

30 % DE DÉCHETS EN MOINS, ÇA COMPTE !

Jetés avec les ordures ménagères, vos déchets issus de la cuisine sont incinérés. En les compostant, vous réduisez le poids de votre poubelle, vous recyclez vos biodéchets et n'achetez plus d'engrais pour vos plantes d'appartement, vos jardinières et les espaces verts de votre résidence.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Les biodéchets se décomposent naturellement en présence d'eau et d'air par le biais de micro-organismes. Vous obtenez, en un an, un compost qui permet la pousse des plantes.

LES BIODÉCHETS



LES ÉPLUCHURES DE LÉGUMES, DE FRUITS, LES FEUILLES, LES BOUQUETS DE FLEURS, LES FILTRES ET MARCS DE CAFÉ, LES SACHETS DE THÉ, LE CARTON BRUN ET MÊME L'ESSUIE-TOUT SONT BIODÉGRADABLES : MÉLANGÉS, ILS SE TRANSFORMENT NATURELLEMENT EN COMPOST.



COMMENT ACCÉDER AU COMPOSTEUR PARTAGÉ

Pour obtenir un bioseau, le code des cadenas et connaître les consignes d'utilisation, merci de bien vouloir contacter les référents à l'adresse suivante :

compost.mainvaux@gmail.com

Pour plus d'infos sur la mise en place d'un compostage partagé, contactez : les maîtres-composteurs de la Métropole du Grand Nancy au 03 83 91 83 56 / dechets@grandnancy.eu



Laurent SANTOS
Adjoint délégué à l'urbanisme et
aux travaux, au cadre de vie et au
patrimoine, à l'environnement et à la
transition écologique, aux mobilités.

NOUVELLE FLOTTE DE VÉHICULES POUR LE CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL



L'ancien parc automobile utilisé par le Centre Technique Municipal avait plus de 10 ans et imposait une maintenance coûteuse.

L'ensemble de la flotte vient d'être remplacé en décembre 2021.

Le CTM compte désormais 8 véhicules pour répondre aux besoins

des équipes, 2 véhicules électriques, l'un pour se déplacer facilement en ville et l'autre plus utilitaire, 1 pick-up, 3 fourgons plus spacieux que les précédents pour gérer la logistique et un manuscopique d'occasion (chariot télescopique d'une levée de 3 tonnes qui permet de porter, charger et transporter).

RÉOUVERTURE DU PARKING MUNICIPAL AVENUE CARNOT



Le parking qui se situe derrière l'ancienne station-service au 27, Avenue Carnot est accessible.

Pour y accéder, il faut passer sous le porche de la nouvelle résidence.

Ce nouveau parking dispose de 64 places, soit 6 de plus que le précédent. Les travaux de marquage des emplacements ainsi que la végétalisation et l'éclairage se feront au printemps.

DÉMATÉRIALISATION

DÉMARCHES D'URBANISME SIMPLIFIÉES

NOUVEAU

À partir du 1^{er} janvier 2022
Effectuez toutes vos démarches d'urbanisme en ligne

Pour vos demandes d'autorisations d'urbanisme (permis de construire, de démolir, d'aménager, déclarations préalables, certificats d'urbanisme), vos formalités relatives à la vente d'un bien immobilier (DIA), et le suivi de votre dossier.

Service disponible pour toutes les communes du Grand Nancy

PLUS SIMPLE
PLUS RAPIDE
SÉCURISÉ
ACCESSIBLE À TOUT MOMENT



PLUS D'INFO : sur le site internet de votre commune
ET SUR grandnancy.eu/demarches-urba



Ce service en ligne est le seul moyen de dépôt d'une demande par voie électronique. toute saisine électronique effectuée par un autre moyen ne sera pas prise en compte

métropole
GrandNancy

Depuis le 1^{er} janvier 2022, effectuez toutes vos démarches d'urbanisme en ligne, via le guichet numérique, unique solution pour déposer un dossier par voie électronique.

Ce nouveau service en ligne vous permettra de réaliser toutes vos démarches d'urbanisme :

vos demandes d'autorisations d'urbanisme (permis de construire, de démolir, d'aménager, déclarations préalables, certificats d'urbanisme), vos formalités relatives à la vente d'un bien immobilier (DIA), le suivi de votre dossier.

Gratuit, ouvert à tous, il sera accessible à tout moment, 7 jours sur 7 et 24h/24.

+ d'infos sur saint-max.fr >
Urbanisme > démarches en ligne.

SENIORS ET JEUNES RETRAITÉS

REPAS DE L'AVENT



Christine HINSINGER
Adjointe déléguée aux seniors, à
l'intergénérationnel et aux personnes
handicapées.

En novembre dernier, dans le cadre des fêtes de fin d'année, le Pôle seniors a organisé ses repas de l'avent. Les repas ont réuni 265 convives. Les tables décorées ont été très appréciées par les participants. Les seniors de plus de 75 ans qui n'avaient pas pu se rendre aux repas ont pu récupérer leur boîte douceurs. Des permanences ont été organisées à cet effet par la Ville dans 5 points de relais.

Merci aux bénévoles pour leur participation à cette distribution !

Une remise de cadeaux s'est tenue pour les doyens des repas de l'avent, Christian RENAULT, Madeleine KOEGEL, Roger VAUTHIER et Simone STOERKEL, en présence de Monsieur le Maire et des élus de la délégation seniors, Christine HINSINGER et Nathalie MILLEY.

ATELIER INFORMATIQUE !



REPRISE DE L'ACTIVITÉ "INFORMATIQUE" SUR LA CARTE PART'ÂGES :

Nous vous proposons une réunion d'information le mardi 8 février 2022 à 9h30 à l'Espace Champlain, afin que l'intervenant puisse recenser les besoins et adapter par la suite l'atelier informatique.

Cet atelier s'adresse à tous les Maxois seniors qui souhaitent se familiariser ou améliorer leurs connaissances en informatique (ordinateurs, tablettes ou smartphones).

Les ateliers se dérouleront par petits groupes à l'Espace Champlain, Centre Social Saint-Michel / Jéricho, 75, Rue Alexandre 1er à Saint-Max, les mardis de 9h30 à 11h30 à partir de mi-février.

Pour toute inscription, merci de vous présenter au Pôle Seniors de la Mairie de Saint Max au 32, Avenue Carnot.

Tél : 03 83 18 28 85



GOÛTER DE PRINTEMPS

MARDI 22 MARS 2022

À partir de 14h au Foyer
Culturel Gérard LÉONARD
Place de l'Europe à Saint-
Max.

**Inscriptions du 7 au 18 mars
2022**

*Animation maintenue sous
réserve de l'évolution des
conditions sanitaires*

LES ACTIONS SOLIDAIRES

DE FIN D'ANNÉE

DISTRIBUTION DE NOËL POUR L'ÉPICERIE SOLIDAIRE

À l'occasion des fêtes de fin d'année, les bénéficiaires de l'épicerie solidaire ont pu découvrir un rayon spécial Noël.

Chaque famille bénéficiaire possède un nombre de points à dépenser lors de chaque distribution. Pour celle de Noël, les familles se sont vu octroyer des points supplémentaires à dépenser dans le rayon Noël.



Merci aux bénévoles ! Pour Noël, 6 bénévoles, dont un jeune maxois, conduits par Danielle FERON, (assistée de Dominique DUFOUR pour les approvisionnements), et Marie-Josée DAVANZO, adjointes aux affaires sociales, ont assuré la dernière distribution.



Marie-Josée DAVANZO
Adjointe déléguée à la cohésion sociale, aux solidarités, aux affaires sociales.

MUTUELLE POUR TOUS !

UNE PERMANENCE TOUS LES MARDIS À L'ESPACE VICTOR HUGO DE 9H À 12H.



Depuis la signature de la convention en octobre dernier entre MUTUAC et le CCAS et la mise en place des permanences, nous avons eu un retour favorable de nos Maxois concernant les prix négociés pour une qualité de prestations, avec un accueil des plus professionnels de la part de M. Charles MEREGNANI.

LES COLLECTES

COLLECTE DE LA BANQUE ALIMENTAIRE



1105 KG

Cela correspond à la quantité de dons récoltés au Supermarché Match, dans le cadre de **la collecte de la banque alimentaire**. Les résultats de cette collecte, qui s'est tenue les 26 et 27 novembre, sont encourageants.

Bravo à nos bénévoles maxois et merci aux généreux donateurs !

COLLECTE AU PROFIT DU REFUGE DU MORDANT



La collecte organisée par Lydie Pensalfini et Bob Miran, au profit du Refuge du Mordant, a lieu chaque année en décembre. Les bénévoles étaient présents devant le supermarché Match accompagnés par les élèves des écoles maxoises pour soutenir cette action envers les animaux abandonnés.

Infos sur www.refugedumordant.fr.

VETIMAX VESTIAIRE SOLIDAIRE

VÉTIMAX

Ouverture tous les mardis de 14h à 17h pour déposer ou acheter des vêtements au 2, rue de la Noue, bâtiment les Oliviers.
Un grand merci aux bénévoles !

BRADERIE DE DÉSTOCKAGE
MARDI 8 FÉVRIER 2022 DE 14H À 17H.

SERVICE SANITAIRE DES STAGIAIRES DE L'IFSI

INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS

Du 29 novembre au 17 décembre 2021, le Pôle Santé a accueilli pour la première année, des étudiantes de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) de Laxou dans le cadre de leurs services sanitaires pour la promotion de la Santé.

Durant 3 semaines, ces infirmières en formation ont travaillé sur deux thématiques ;

- **le bien-être des enfants:** en allant à la rencontre de 220 enfants scolarisés à Saint-Max sur le temps

de la restauration, afin d'échanger avec eux sur "l'impact du port du masque sur le bien-être des enfants".

Cette étude a été complétée par une réalisation artistique des enfants (dessin) sur ce thème. Ces travaux nous permettent de mieux comprendre le ressenti des enfants, ils seront restitués notamment à l'occasion de la semaine de la petite enfance.

- **la cartographie des professionnels de santé de Saint-Max :** la crise

sanitaire a montré la nécessité pour une collectivité, de travailler en étroite collaboration avec les acteurs de santé. La mission des stagiaires a été de recenser l'offre de soins sur notre commune, afin d'identifier les acteurs pour développer des partenariats durables autour des thématiques de santé.

Les stagiaires ont également mené une action de sensibilisation sur l'automédication à l'occasion de la journée de vaccination du 8 décembre, "Aller vers", pour les + de 65 ans à l'Espace Victor Hugo.





OPÉRATION NOËL SANS COVID

Du 18 au 23 décembre, une opération de dépistage COVID a été organisée à l'Espace Victor Hugo par le laboratoire SYNLAB, en lien avec notre Pôle Santé, pour permettre de passer un **réveillon de Noël en toute tranquillité.**

RECHERCHE JEUNE MAXOIS POUR SERVICE CIVIQUE !



Le Pôle Santé de la Ville de Saint-Max recherche un service civique dans le cadre de la promotion de la santé.

Vous avez entre 16 et 25 ans, vous souhaitez vous engager sur votre commune pour une action à sens, rejoignez le pôle Santé de la Ville de Saint-Max !

Marie-Line RUBINI

Conseillère déléguée à la santé, aux actions de prévention santé, à la direction des publics fragilisés, aux solidarités.



Le Pôle Santé propose un service civique de 6 à 12 mois à raison de 24/h par semaine, aménageable.

Le service civique peut être effectué parallèlement aux études.
(infos sur www.service-civique.gouv.fr).

QUELLES SONT LES MISSIONS DU SERVICE CIVIQUE AU PÔLE SANTÉ ?

La mission confiée consiste à organiser des ateliers et conférences dans le cadre de la promotion de la santé pour les maxois.

Vous avez le sens du contact, vous êtes curieux(se), organisé(e) et cette thématique vous plaît ? Contactez le pôle santé au 03 83 18 28 86 ou envoyez votre candidature au Pôle Santé, 32, Avenue Carnot à Saint-Max.

REJOIGNEZ L'ÉQUIPE DES SERVICES CIVIQUES DE LA VILLE !



Emeric TULPIN, 20 ans, est en service civique au Pôle Vie Scolaire.

Sa mission est consacrée à la promotion et l'animation du développement durable et l'éco-citoyenneté auprès des enfants et des jeunes, de 3 à 18 ans.



Xhovana SALAJ, 21 ans, est en service civique au CCAS.

Ses missions consistent à organiser la gestion de l'épicerie solidaire et ses stocks.

LES TOUT-PETITS

Les Z'ARTS FRIMOUSSE

L'équipe de la crèche Frimousse a décidé de mettre en place le projet « Les Z'ARTS FRIMOUSSE » visant à développer la pratique culturelle et éducative au sein de la structure. Tous les lundis matin, M. Lunardi, conférencier, propose aux enfants des ateliers de découverte :

Les origines de l'art avec la préhistoire.

Les enfants ont découvert les dessins des grottes des hommes préhistoriques.



Les temps modernes à travers le portrait.



POUR "LES CONFETTIS", 2021 S'EST TERMINÉE PAR L'ABOUTISSEMENT D'UN BEAU PROJET : L'EMMÉNAGEMENT DANS LES NOUVEAUX LOCAUX, 2 AVENUE GÉNÉRAL LECLERC À SAINT-MAX



L'occasion pour les professionnelles d'accueillir familles et enfants dans une belle structure, et surtout adaptée aux plus petits.

L'année 2022 sera placée sous le signe des émotions, de la créativité et de la découverte de son corps avec la sophrologie, l'art thérapie et la psychomotricité.



DES LOCAUX RÉNOVÉS POUR "Ô COMME 3 POMMES" À L'ESPACE HAUT RIVAGE À SAINT-MAX

La nouvelle salle a été inaugurée en décembre en présence de Monsieur le Maire, les élus et les parents. Saint Nicolas était aussi de la partie ! Pour Noël les enfants ont confectionné un traineau et ses rennes, le tout dirigé par le Père-Noël.

PÉRISCOLAIRE : LE RETOUR DE BILOU LE CASSE COU*



Les enfants du péricolaire de l'école maternelle Clémenceau ont été sensibilisés à la prévention des accidents domestiques grâce à la mascotte Bilou, le Casse-Cou. Olivier JAMANN est le fondateur National de ce dispositif.

Les appels d'urgence, l'étouffement, les risques à la maison, dans la rue, la perte de conscience avec le schéma de la position latérale de sécurité et le massage cardiaque ont été abordés à travers des activités ludiques.

Les enfants sont devenus de vrais petits sauveteurs en herbe !

A la rentrée de janvier, Bilou le Casse-Cou s'est invité de nouveau au péricolaire, toujours accompagné par l'Association Lorraine de Nautisme Art Sécurité (ALNAS) et ses bénévoles, dans une autre école.

L'ALNAS est une association Maxoise située au 32 rue Victor Hugo à Saint-Max.

Un grand merci à Justine WAUTIER, formatrice, pour son intervention.

** un Projet labellisé par la Fédération Française de Prévention des Risques Domestiques*



LA TOURNÉE DE SAINT-NICOLAS

DANS LES ÉCOLES ET LE
PÉRISCOLAIRE

Le Saint-Patron des écoliers, accompagné du père fouettard, est passé voir nos 285 petits Maxois scolarisés dans les écoles maternelles de la ville.

Dans le cadre des crédits scolaires, La commune a permis de financer le cadeau de Saint-Nicolas offert aux enfants pour un montant de 1425 €.

Saint-Nicolas est aussi apparu lors de l'accueil du mercredi du péricolaire.



UNE FORMATION PSC1* POUR LES ANIMATEURS PÉRISCOLAIRES



**Prévention et secours civiques de niveau 1*

En décembre dernier, 15 animateurs des différents sites périscolaires ont suivi une formation PSC1 spécialement adaptée aux risques scolaires.

Cette formation a été encadrée par Justine WAUTIER, secouriste bénévole à l'ALNAS (Fédération Française Sauvetage Secourisme 54).

La Ville de Saint Max a pris en charge cette formation en raison d'un travail de qualité sur chaque site périscolaire.



Béatrice BAUER

Adjointe aux affaires scolaires, aux activités et loisirs périscolaires, à la petite enfance et à l'éducation, au Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes (CMEJ).

CMEJ

LA VISITE DES ENFANTS AU REFUGE DU MORDANT



Dans le cadre de la commission Solidarité, Environnement et Citoyenneté encadrée par Quentin MENTREL, les membres du CMEJ Romaïssa, Valérian, Adèle et Léna se sont rendus le samedi 11 décembre 2021 au refuge du Mordant à Toul.

Observer le travail des bénévoles du refuge, comprendre leur combat pour la cause animale et découvrir les conditions de vie des animaux dans un refuge. En somme, une visite très enrichissante pour les jeunes !

Les enfants ont été très touchés et se sont sentis d'autant plus investis pour la collecte au profit du refuge, en décembre dernier.

CLUB DE TENNIS DE TABLE

Les entraînements ont à peu près fonctionné normalement tout au long du dernier trimestre. L'entraînement a été suivi avec assiduité par une douzaine de compétiteurs.

Le 15 décembre dernier, le club a organisé un tournoi amical entre les jeunes présents, l'occasion pour eux de découvrir la pratique et les règles du double au tennis de table. Ce tournoi a permis de découvrir l'esprit de compétition en interne. le club accueille volontiers tout joueur intéressé par la pratique du tennis de table, en loisir ou compétition.



Malgré un contexte sanitaire difficile, le TTHR, Club de Tennis de table, présidé par Florent Gillet, a réussi à terminer la première phase du championnat, avec 5 équipes engagées, respectivement en Grand Est 1 (GE1), GE2, GE5 et deux équipes en GE6.

Francis LADENT

Adjoint délégué aux Sports, aux Manifestations sportives, aux équipements sportifs et aux actions en direction de la jeunesse.



ACTIVITÉS DES VACANCES DE FÉVRIER



Retrouvez le programme des activités jeunesse et sports et le calendrier de l'accueil de loisirs sur saint-max.fr à partir du 27 janvier.



Les inscriptions aux chantiers jeunes sont ouvertes aux 14 - 17 ans.
Formulaires sur www.saint-max.fr



CALENDRIER SPORTIF

Le calendrier sportif est distribué dans le bulletin municipal.

Il regroupe l'ensemble des rencontres sportives des clubs maxois.

Le programme est disponible en téléchargement sur le site saint-max.fr > animation (page d'accueil)

BUDGET PARTICIPATIF

LA VILLE DE SAINT-MAX LANCE SON BUDGET PARTICIPATIF.

LE PRINCIPE EST DE PERMETTRE AUX MAXOISES ET MAXOIS DE PROPOSER DES IDÉES POUR AMÉLIORER LE CADRE DE VIE DES HABITANTS, ET ENSUITE DE VOTER POUR LEURS PROJETS PRÉFÉRÉS. UNE FOIS CEUX-CI RETENUS, ILS SERONT RÉALISÉS PAR LA VILLE AVEC LA PARTICIPATION DU PORTEUR DE PROJET.



Le budget participatif est un processus de démocratie participative dans lequel des citoyens peuvent affecter une partie du budget de leur collectivité territoriale à des projets, généralement d'investissement.

Le budget participatif est une méthode de co-construction qui permet aux habitants de proposer des projets d'investissement qui répondent à leurs besoins, à leurs attentes, dans un souci de constante amélioration de leur cadre de vie.

Ces projets seront, après étude, menés par les services de la collectivité en lien avec ceux qui les auront déposés, et soumis à un vote ouvert à tous les Maxoises et Maxois.

Cette volonté de consolider la démocratie locale amène la Ville de Saint-Max à consacrer une enveloppe de 30 000 € pour permettre la mise en œuvre de projets choisis par les habitants.

Parallèlement, la Ville continuera à investir dans les quartiers avec des projets en cours ou en voie d'élaboration.

Les projets présentés par les habitants dans le cadre de ce budget participatif sont ouverts. Ils peuvent concerner un bâtiment, un site, une rue, un secteur d'habitation ou l'ensemble du territoire de la ville.

Tous les domaines pourront être abordés : bien-vivre ensemble, transition écologique, développement économique...



LANCER UN BUDGET PARTICIPATIF SUR SON TERRITOIRE REVÊT DE NOMBREUX AVANTAGES.

Premièrement, il donne vie à l'ambition de changer le rapport entre citoyens et élus, et aussi de renouveler la place de l'habitant dans la vie publique locale.

RENOUER UN LIEN DE CONFIANCE

Le processus aboutit à des réalisations concrètes. Il répond à des besoins immédiats et concrets directement remontés par les habitants.

CITOYENNETÉ ACTIVE

Les habitants sont fortement invités à se saisir des idées, des projets et des changements sur leur environnement. Le dispositif contribue à la réalisation de leurs idées. Le citoyen devient acteur de la vie locale.



COMMENT PARTICIPER ?

► Un **dossier projet**, joint à ce bulletin, vous permettra de proposer vos idées. Vous pouvez le retrouver également sur le site saint-max.fr > page d'accueil "infos" en téléchargement.

Les projets sont à retourner avant le lundi 28 février en mairie au 32 Avenue Carnot, ou par voie électronique, par mail à l'adresse contact@mairie-saint-max.fr.

LES ÉTAPES DU BUDGET PARTICIPATIF



1

DÉPÔT DES IDÉES

20 janvier - 28 février



2

ÉTUDE DES IDÉES

Mars - Avril 2022



3

VOTE

Juin 2022



4

PROJETS LAURÉATS

Juillet 2022



5

SUIVI DES RÉALISATIONS

Second semestre 2022

Un projet s'intègre dans les compétences de la ville : Espaces verts, la nature en ville, biodiversité ; Transport et mobilité ; Maîtrise et production d'énergie ; Aménagements des espaces publics et mobiliers urbains, valorisation du patrimoine ; Citoyenneté, innovation sociale ou numérique ; Santé, solidarités ; Éducation, jeunesse ; Culture, loisirs, sport ; Propreté urbaine, réduction des déchets.



Jean-François MIDON

Adjoint délégué aux finances et ressources humaines, au développement économique et au soutien aux commerces et à l'artisanat, à l'emploi, aux fêtes et animations, à la qualité du service public.

"En rejoignant un groupe de réflexion dans le cadre du budget participatif, vous apportez des idées, des projets, qui après débat, seront pour certains mis en œuvre. En un mot, votre implication est un acte citoyen".

LISTE "@VENIR SAINT-MAX ENSEMBLE"

Au nom de la liste « @venir Saint-Max Ensemble », je vous souhaite une excellente année 2022 et surtout, une bonne santé, si importante en ces temps compliqués ! Ces vœux s'adressent à vous ainsi qu'à tous vos proches. Puisse cette année 2022 apporter son lot de bonheur, de santé et de joie.

Cette année voit le début de nombreuses opérations d'investissement, telles que la rénovation et l'extension de l'Hôtel de Ville, la rénovation de la fontaine place de l'Europe, mais aussi les travaux de remise en état du chœur de l'Église Saint-Médard, bâtisse historique qui fait partie de l'histoire du village de Saint-Max.

Les Coteaux font aussi partie de l'histoire de Saint-Max, tout comme France Cartes, devenu Cartamundi, Le Cinéma Le Royal rue Saint-Livier, ou encore les grandes entreprises telles qu'Orange, la Poste, enfin le Chenil rue de la Haie Le Comte était également bien connu. Avec le temps qui passe et au gré des évolutions de la vie, des changements se profilent à l'horizon ou encore viennent de se produire (déménagement Chenil, Orange).

Le rôle du Maire et de son Conseil Municipal est donc d'anticiper et d'accompagner ces évolutions, car la Ville n'est pas propriétaire de ces parcelles, pour imaginer et protéger l'urbanisme qualitatif et environnemental de demain, afin de ne pas laisser faire des promoteurs qui pourraient être intéressés et imaginer des projets privés. Le fait de protéger ces parcelles permet bien à la Commune qui n'est pas propriétaire, de participer aux discussions afin que le projet de ville reste dans un urbanisme de qualité.

C'est pourquoi il était essentiel de délibérer à cet effet comme nous l'avons fait depuis plusieurs Conseils Municipaux, afin d'acter ces souhaits et demandes de la Ville, de les graver dans le marbre et surtout de transmettre ces délibérations à la Métropole du Grand Nancy, qui a la compétence de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, qui deviendra PLUI (donc Intercommunal), mais nous l'avons compris récemment, pas avant 2024 ! Alors que le travail était commencé depuis l'ancienne mandature ; c'est dommage pour l'ensemble des Communes et nous sommes beaucoup de Maires notamment de la minorité actuelle à regretter le retard pris.

Ceci explique le vote contre le pacte de gouvernance de la Métropole du Grand Nancy ; l'ensemble des Maires ne siégeant pas dans le Comité Exécutif, instance principale de fonctionnement de la Métropole, la conférence des Maires restant principalement une chambre d'enregistrement ; la minorité n'est donc pas représentée comme elle le devrait, c'est une manière de l'empêcher de s'exprimer et je le déplore. Pour une Métropole de cette envergure, il faut respecter le sens du vote de ses administrés en matière de représentativité !

Bonne et heureuse année à toutes et à tous, et mon équipe municipale et moi-même restons à votre disposition et à votre écoute, par téléphone ou en rendez-vous !

Eric PENSALFINI - 06 34 62 34 97
Groupe « @venir Saint-Max ensemble »
Majorité Municipale

LISTE "SAINT-MAX, AUTREMENT AVEC VOUS"

Le Grand Nancy : les dossiers métropolitains

En ce début d'année 2022, l'ensemble de la liste Autrement Avec Vous, vous présente leurs vœux les plus chaleureux et les plus sincères pour vous-mêmes, vos familles et vos proches. Malheureusement, la crise sanitaire se prolonge et continue de nous mettre à l'épreuve. Bien évidemment, nous continuons à faire face ensemble de manière solidaire !

Dans cet esprit solidaire, pour cette nouvelle année, nous nous engageons à poursuivre nos engagements au sein du conseil municipal.

Le rapport annuel d'activité 2020 de la métropole du Grand Nancy, nous a été présenté lors du dernier conseil municipal du 06 décembre 2021. Les grands thèmes abordés ont été les suivants : le développement durable qui concerne le prix et la qualité de l'eau potable, de l'assainissement, le tri des déchets, la gestion des espaces verts, etc. Il s'agit d'informations essentielles qui touchent notre quotidien.

Le pacte de gouvernance de la Métropole a lui aussi été présenté. Ce document précise notamment l'ouverture politique de l'exécutif métropolitain et indique les grands principes des relations entre la métropole et les vingt communes qui la composent. Tous les groupes d'élus métropolitains ont été associés à son élaboration. Les 20 maires de la Métropole participent à la conférence des Maires. Cette instance joue un rôle important au sein de l'exécutif métropolitain. Sa présidence a été confiée à un maire issu de la minorité.

Malgré cela, les maires minoritaires du Grand Nancy, incluant donc celui de Saint-Max, ont voté contre sa délibération, reprochant au président de la Métropole de ne pas suffisamment associer les maires non vice-présidents aux prises de décisions. Pourtant, le président de la conférence des maires participe systématiquement aux comités exécutifs. Ainsi, la majorité maxoise a donné un avis défavorable au pacte de gouvernance du Grand Nancy dénonçant que le président de la Métropole « ne fait pas preuve de grande modernité démocratique ». Lorsque Monsieur le maire a refusé des indemnités aux élus de l'opposition, c'est sûrement parce qu'il a fait preuve d'une grande modernité démocratique.

Nous nous sommes abstenus sur les délibérations de préemption de certaines parcelles. En effet, nous sommes en attente de davantage de précisions concernant, entre autres, le projet de complexe culturel autour du Royal à Saint Max.

Enfin, nous avons voté contre la délibération sur la rémunération des enquêteurs recenseurs. Ces emplois précaires sont des missions ponctuelles difficiles, il nous paraît plus juste qu'elles soient mieux rémunérées.

Nous vous souhaitons à nouveau une Bonne année 2022 !

Le groupe Saint Max Autrement Avec Vous :
contact@saint-max-autrement.fr
Christine Minery, Emmanuelle Herbuvaux, David Boivin

MÉTROPOLE DU GRAND NANCY

La Ville de Saint-Max s'inscrit dans le permis de louer en tant que Ville Pilote de la Métropole. En effet, j'ai toujours été touché par la détresse des administrés que j'ai pu rencontrer dans des logements non décents, ce qui m'a amené à militer fermement pour prendre cette compétence à bras le corps, que la Métropole a donc accepté de déléguer à la Commune. J'en suis satisfait et vous assure que j'y mettrai toute ma force et toute mon énergie, afin que les habitants puissent vivre dignement et sereinement dans notre belle commune si chaleureuse et si agréable à vivre. Je vous tiendrai rapidement informé de la marche à suivre et du suivi de cette procédure, avec mes Elus et les Fonctionnaires du Pôle Logement, aidés de nos Elus et Collègues délégués à la Sécurité et à l'Urbanisme. - Eric PENSALFINI, Maire, Vice-Président de la Métropole du Grand Nancy.



NAISSANCES

LOUTAIDI Lina, le 15 septembre 2021
PESCE Juliette, Lucie, Paulette, le 16 novembre 2021
OUKDIME Imrân, le 20 novembre 2021
BLANC Madeline, Marie, le 30 novembre 2021
DIEUDONNÉ LOTH Emylia, Jade, le 02 décembre 2021
DIOU EXBRAYAT Loukas, le 08 décembre 2021
HUART Charline, Marie, Huguette, le 14 décembre 2021
GARCIA - MIRE Lola, Salomé, Lauréna, le 17 décembre 2021
SILVA ZEFERINO Gonçalo, le 17 décembre 2021
CHAIB Lewis, Mung-Wai, Karim, le 17 décembre 2021
ROMERO Lucie, Paulette, le 22 décembre 2021
GARCIA GRANDJEAN Romane, louise, le 24 décembre 2021
SISSOKO Abdou Salam, le 24 décembre 2021
MICHEL Antonin, Jean-Pierre, Giorgio, le 25 décembre 2021
PEYRISSAGUET Charles, Joseph, Louis, Marcel, le 30 décembre 2021
NIANG Cherif, El Hadj, Mahmoud, Ahmed, Tidjanie, le 09 janvier 2022



MARIAGES

EVARD Victor & MARGULIES Amélie, le 19 novembre 2021
LATAILLE Thomas & DEAN Hannah, le 15 janvier 2022



DÉCÈS

SKIBA Jean, Christian, le 11 novembre 2021
DROUIN Raymond, Henri, Paul, le 16 novembre 2021
ÖZÜDOGRU Hidayet, le 20 novembre 2021
GUILLAUME Marcelle, Renée, le 26 novembre 2021
CARLIN Michèle, Raymonde, Marie, le 29 novembre 2021
GUERBER Marcelle, Marie, Germaine, le 02 décembre 2021
JACQUET Fernande, Simone, Léone, Marceline veuve VIAPIANA, le 03 décembre 2021
VINCENT Françoise, Marie, Thérèse épouse ANDRÉ, le 03 décembre 2021
DIEUDONNÉ Pascal, Joseph, Louis, le 05 décembre 2021
DEMANGE Blanche, Madeleine veuve BACI, le 09 décembre 2021
JACOB Thierry, le 10 décembre 2021
POIREL Paule, Mathilde, Céline veuve DURAND, le 11 décembre 2021
COURTOIS Huguette veuve DARTOIS, le 12 décembre 2021
TOUSSAINT Yvonne, Marie, Emélie veuve RAIMOND, le 13 décembre 2021
PIQUÉ Claude, Pierre, le 19 décembre 2021
BOURNON Claude, Lucien, le 20 décembre 2021
FEREZ Christian, Alfred, Philémon, le 21 décembre 2021
CHRÉTIEN Paulette, Marie, le 22 décembre 2021
RONDONI Marina veuve LOMMERÉ, le 27 décembre 2021
MANCIAUX Thérèse, Marie, Louise veuve DUVAL, le 30 décembre 2021
MIGLIETTA Salvatore, Cosimo, le 31 décembre 2021
HOCQUET Brigitte épouse VILTZ, le 03 janvier 2022
CADOIR Dominique, Jean-Pierre, le 04 janvier 2022
GAUFFRE Guy, Alexandre, le 08 janvier 2022
MAIRE Henriette, Marie veuve DENTEL, le 12 janvier 2022
JERÔME Serge, Charles, Alphonse, le 16 janvier 2022

Michèle MORET-CARLIN, le lundi 29 novembre 2021



Née le 13 avril 1939 à Saint-Dizier, elle a trois sœurs. Ses parents tiennent un commerce de tailleur.

Sa vie est marquée par la débâcle de juin 1940 ; elle rejoint alors, avec sa sœur et sa maman enceinte, Moulins, à pied sous les bombardements.

Michèle se marie en 1959. De cette union, naissent Martine et Michel. Michèle travaille à l'imprimerie Wagner où elle effectue des travaux de reliure et de correction.

Impliquée au sein de la paroisse, de l'Office municipal des sports et du club d'escrime, elle reprend l'enseignement de son père, maître d'armes. Un trophée à son nom récompense un escrimeur pour ses résultats, son implication, son respect et son fair-play, des critères représentant parfaitement Michèle.

Elle partageait avec ses amies sa passion des jeux de société, du chant et des croisières.

JANVIER 2022

Du 20 janvier au 19 février : Recensement de la population - cf p.9

Samedi 29 : Heure du conte pour les petits - 10h30 - BMM

FÉVRIER 2022

Du 20 janvier au 19 février : Recensement de la population - cf p.9

Samedi 5 : Remise des prix du concours des décorations de Noël et du concours photo - 11h - CCC

Du 7 au 11 et du 14 au 18 : Chantiers jeunes - cf p.23

Mardi 8 : Braderie Vetimax - 14h > 17h - Rue de la Noue - Bât. Les Oliviers

Mercredi 16 : Carnaval des enfants - 13h30 - FCGL - cf flyer joint à ce bulletin

Samedi 19 : Repair Café - 10h > 12h - EC

Lundi 21 : Conseil Municipal - 18h30 - FCGL

Du 24 février au 13 mars : Exposition franco-allemande "Imagine..." - CCC - cf p.10

Samedi 26 : Conférence "Nancy, l'expérience musique" par Syned Tonetta - 15h - CCC (Salle Choltus)

MARS 2022

Jusqu'au 13 mars : Exposition franco-allemande "Imagine..." - CCC - cf p.10

Vendredi 4 : Date limite des inscriptions sur les listes électorales pour l'élection présidentielle

Samedi 5 : Heure du conte pour les petits - 10h30 - BMM

Samedi 12 : Ateliers numériques Co-Libris - 10h - BMM - cf p.11

Du Samedi 12 au Mercredi 23 mars : Fête Foraine - Place de l'Europe

Samedi 19 : Commémoration du Cessez-le-feu en Algérie - 18h - MAM - cf p.7

Samedi 19 : Restitution de compost - 9h > 12h et 13h30 > 17h - Parking Saint-Michel - cf p.14

Samedi 19 : Fresque du Climat - 14h - CCC (Salons Garnier)

Samedi 19 : Restitution de compost - 9h > 12h et 13h30 > 17h - Parking Saint-Michel

Samedi 26 : Repair Café - 10h > 12h - EC

Samedi 26 : Heure du conte pour les grands - 10h30 - BMM - cf p.11

Samedi 26 : Brocante pop culture organisée par le CMEJ - CCC - infos à venir sur saint-max.fr

Samedi 26 et dimanche 27 : 25ème FORUM sur le SPIRITISME - 9h30 > 18h30 - FCGL

Agenda sous réserve de l'évolution des conditions sanitaires.

► Légende des sigles

FCGL : Foyer Culturel Gérard Léonard
BMM : Bibliothèque-Médiathèque Municipale
EVH : Espace Victor Hugo
CCC : Château, Centre Culturel
MAM : Monument aux Morts
EC : Espace Champlain
EHR : Espace Haut Rivage

UNE INFO À PUBLIER ?

Votre prochain magazine municipal paraîtra en mars
N'hésitez pas à nous faire part de votre actualité
jusqu'au 28 février 2022.

Contactez le Service Communication au 03 83 18 32 31.